

PRESENTATION DE L'UNIVERSITE D'ETE DE LA FONDATION POUR LE DROIT CONTINENTAL

L'Université d'été de la Fondation pour le droit continental ouvrira ses portes le 3 juillet 2017 pour la 9^{ème} année consécutive. Elle réunit chaque année à Paris, durant les trois premières semaines de juillet, des étudiants venus de tous horizons : en 2016, ils étaient 158 venus de 49 pays.

Les cours, de dix heures chacun, y sont donnés dans les locaux de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), par des professeurs et des praticiens de diverses nationalités. Ils sont organisés en trois filières : anglophone, francophone et hispanophone. Les étudiants suivent deux cours obligatoires qui ont pour objet, l'un, une *Introduction aux droits romanistes* ou *Les sources et méthodes du droit* (suivant la filière), l'autre, *Le droit européen et international des contrats*. Ils en choisissent trois autres dans des matières aussi diverses que la famille, les contrats, la responsabilité civile, les propriétés intellectuelles, les contrats publics ou l'arbitrage.

Des rencontres avec les professions, notamment les avocats et les notaires, et des visites des plus hautes juridictions françaises sont organisées.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent demander de passer un examen. Ceux d'entre eux qui le réussissent obtiennent un Certificat de formation au droit continental délivré par l'Université Panthéon-Assas (Paris II). Cet examen, qui se déroule le dernier jour de l'Université d'été, donne lieu pendant les trois semaines à une préparation spéciale dans le cadre de conférences de méthode.

Tous les étudiants, qu'ils aient ou non passé l'examen, peuvent, sous condition d'assiduité, demander une attestation de participation à l'Université d'été de la Fondation pour le droit continental.

Lieu d'études et d'ouverture au pluralisme culturel, l'Université d'été est aussi un moment privilégié de rencontres. Il s'y noue de durables amitiés qu'entretient, par-delà les frontières, une association des *Alumni*.

Rendez-vous à Paris en juillet prochain pour l'Université 2017 !

Michel GRIMALDI
Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)
Président du Conseil scientifique de la Fondation pour le droit continental